

Règlement Trophée Class40 Amérique 2020

Le calendrier de la Class40 comprend des courses transatlantiques, des courses de moindre distance et des courses côtières.

Ce calendrier est établi chaque année par le Conseil d'Administration et diffusé sur le site www.class40.com.

Les trophées Class40 sont des classements en points qui récompensent à la fin de la saison les teams/bateaux du circuit Class40. Seules les courses de moindre distance et côtières comptent pour les trophées Class40.

Un team/bateau est défini par un nom de bateau associé à un skipper (et à son skipper remplaçant annoncé).

ARTICLE 1 - REGLEMENT

Le Trophée Class40 Amérique est organisé par l'Association Class40. Ce Trophée est régi par le présent règlement, auquel aucune modification ne pourra être apportée sans l'accord du Conseil d'Administration de l'Association Class40.

ARTICLE 2 – PROGRAMME

4 compétitions sont inscrites au programme du Trophée Class40 Amérique 2020 :

- 24 FÉVRIER RORC CARIBBEAN 600
- 12 AVRIL LES VOILES DE ST BARTH
- 10 JUIN ATLANTIC CUP : LEG 1
- 17 JUIN ATLANTIC CUP: LEG 2

ARTICLE 3 – CERTIFICAT CLASS40 ET CONTROLE DE JAUGE

Seuls les teams/bateaux à jour de leurs cotisations d'adhérents et dotés d'un certificat de jauge Class40 en cours de validité, ayant participé à l'une des compétitions ci-dessus, seront classés dans le Trophée. Des contrôles de jauge pourront être effectués à la discrétion du jugeur de classe.

ARTICLE 4 – PRINCIPES DE CLASSEMENT

Le classement du Trophée se fera en retenant les points obtenus sur les 4 meilleurs résultats en points des compétitions inscrites au programme ci-dessus.

Toutes les courses de ce Trophée sont coefficient 1, chacune des 2 étapes offshore de l'Atlantic Cup comptant pour une course.

Chaque participation à une compétition donne droit à un nombre de points en fonction de son classement et du nombre de participants à cette compétition suivant la table Cox-Sprague ci-dessous.

Le vainqueur du Trophée sera donc le team/bateau ayant marqué le plus de points.

Classement	Nombre de partants																
	< ou = 5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	> ou = 20	
1er	56	59	62	65	68	71	74	77	80	83	86	89	92	95	97	100	
2ème	51	53	56	59	62	65	68	71	74	77	80	83	86	89	91	94	
3ème	48	50	52	55	58	61	64	67	70	73	76	79	82	85	87	90	
4ème	46	48	50	52	54	57	60	63	66	69	72	75	78	81	83	86	
5ème	45	47	48	49	51	54	57	60	63	66	69	72	76	78	80	83	
6ème		46	47	48	50	51	54	57	60	63	66	69	72	75	77	80	
7ème			46	47	49	50	52	55	58	61	64	67	70	73	75	78	
8ème				46	48	49	51	53	56	59	62	65	68	71	73	76	
9ème					47	48	50	51	54	57	60	63	66	69	71	74	
10ème						47	49	50	52	55	58	61	64	67	69	72	
11ème							48	49	51	53	56	59	62	65	67	70	
12ème								48	49	51	54	57	60	63	65	68	
13ème									48	49	52	55	58	61	63	66	
14ème										48	51	54	57	60	62	65	
15ème											50	53	56	59	61	64	
16ème												52	55	58	60	63	
17ème													54	57	59	62	
18ème														56	58	61	
19ème															57	60	
20ème																59	
21ème																58,5	
22ème																58	
23ème																57,5	
24ème																57	
25ème																56,5	
etc.																56	
DNF	20 (sans coefficient)																
DNS	0																

ARTICLE 5 – ARBITRAGE DES EGALITES

A l'issue des compétitions du Trophée, en cas d'égalité de points, la meilleure place au classement général sera déterminée en tenant compte du résultat obtenu à la compétition ayant réuni le plus de participants.

ARTICLE 6 – REMISE DES PRIX

Un trophée sera remis lors d'une manifestation à définir.